

rial ne pouvait sortir de l'attitude passive qu'il avait observée jusqu'ici.

Le roi Léopold remit à Arrangoiz une lettre de recommandation pour l'ambassadeur belge à Londres. Celui-ci, sur les prières du Mexicain, rendit possible une conversation avec le Premier Palmerston, conversation qui, sans cela, aurait difficilement eu lieu. A la question d'Arrangoiz, si l'Angleterre reconnaîtrait l'archiduc comme empereur du Mexique, Palmerston répondit que ceci ne serait possible que lorsque l'archiduc aurait accepté et serait arrivé à Mexico. De même on ne pouvait pas reconnaître la régence, car ce serait reconnaître implicitement l'archiduc. « Mon avis est, dit Palmerston, que nous reconnaitrons la régence, dès qu'elle aura pour elle la majorité. » Palmerston se montra satisfait des principes de l'archiduc et dit qu'il espérait que ceci pouvait donner une sorte de constitution. Le Premier anglais déclara aussi qu'il ne croyait pas à une nouvelle union du Nord et du Sud des États américains. Par conséquent rien à craindre de ce côté-là. Lorsque Arrangoiz fit remarquer que, probablement, un Bourbon aspirerait au trône, si l'archiduc refusait, Palmerston, l'ancien adversaire de Louis-Philippe et des Bourbons en général, lui répondit : « Un Bourbon, il n'y en a pas un qui ait une valeur quelconque (1) ! »

Lorsque le roi Léopold entendit cette remarque, il rit de bon cœur et s'amusa aussi de ce que Palmerston n'avait jamais mis en doute que l'archiduc ne soit capable de donner une « sorte de constitution ». Quant à l'affirmation du Premier, que le Nord et le Sud de l'Union américaine ne se réuniraient plus, il ajouta d'une manière sarcastique : « Naturellement, parce qu'il ne le désire pas ! »

Malgré le mal qu'Arrangoiz et Gutierrez s'étaient donné pour présenter comme favorable le résultat de cet entretien, il était indéniable que, même donnée la sympathie indiscutable de Palmerston pour Napoléon, on n'avait obtenu aucune promesse réelle pour l'entreprise, et la reconnaissance du nouvel Empire avait été, en attendant, refusée carrément. Il est vrai que ceci ne ressortait que très vaguement des rapports et

(1) Rapports sur l'entretien. Arrangoiz à De Pont, 13 septembre 1863, et Gutierrez à De Pont, 14 septembre 1863. Ces rapports sont tous favorables à l'entreprise. Vienne, Archives de l'État.

l'archiduc Ferdinand-Maximilien se laissait volontiers tromper sur le vrai résultat de cette conférence.

Alors on entreprit encore une seconde démarche importante. Conformément au projet de Schönbrunn, l'archiduchesse Charlotte se rendit à Bruxelles, où elle arriva le 11 septembre 1863. Déjà le premier jour le père et la fille eurent un entretien de plusieurs heures au sujet du Mexique, et ceci se répéta tous les jours de la semaine que l'archiduchesse passa à Bruxelles (4). Le roi Léopold voulait surtout connaître les vues de l'empereur François-Joseph sur la question mexicaine, car celui-ci avait, lors d'une rencontre fortuite avec la reine Victoria à Cobourg, parlé à celle-ci « de grandes difficultés ». L'archiduchesse Charlotte répondit qu'elle avait été dernièrement avec son mari à Schönbrunn. L'empereur n'avait rien dit qui puisse mettre en doute son consentement. Tout au contraire, il avait tout approuvé. Mais il tenait avant tout à la garantie de l'Angleterre et que le roi Léopold intervienne à ce sujet, tout comme c'était aussi le désir brûlant de Napoléon.

Lorsque le roi demanda en quoi consisterait cette garantie, sa fille répondit dans le sens de la dernière lettre d'Almonte, à savoir que la Convention de Londres devrait être renouvelée et l'Autriche et la Belgique y prendre part. Cette dernière dans la mesure où cela ne porterait pas atteinte à sa neutralité. Le roi répliqua immédiatement qu'à cause de la presse et par crainte du conseil d'Empire, il fallait demander le minimum de l'Autriche. Il ne fallait pas non plus s'attendre à une garantie de l'Angleterre mais bien à un appui moral et, peut-être aussi, qu'une frégate assistera à la traversée. L'archiduchesse Charlotte répondit que ceci suffirait complètement à son mari, et que seul l'empereur insistait tant sur ce point. C'est pour cela qu'ils s'adressaient tous les deux à leur père pour aplanir cette difficulté, qui pourrait avoir des suites désastreuses pour tout le projet mexicain. Le roi sourit, mais il ne refusa pas et promit d'intervenir. Lorsqu'il parla ensuite de la nécessité vitale d'un emprunt, sa fille répondit : « On parle d'un emprunt de 500 millions de piastres pour les premières dépenses de l'État et pour dédommager peu à peu la France des frais de l'expédition. »

(4) « Conversation avec cher papa », 12-19 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

« J'approuve la forme d'un remboursement périodique, répondit le roi. Ceci est d'autant plus important que par là la France se trouve liée. La garantie de cet État est absolument nécessaire pour l'emprunt. L'Angleterre ne le peut pas, car ceci ressemblerait trop à une garantie matérielle, qu'elle n'ose donner à cause des États-Unis. En ce qui concerne ces derniers, l'Angleterre aura sûrement à la fin une guerre avec eux, et pourtant l'établissement de l'État du Mexique au Sud a pour elle une grande importance. Les bateaux priseurs confédérés, qui sont bâtis sur des chantiers anglais, excitent beaucoup plus la haine du Nord, qu'une reconnaissance éventuelle du gouvernement de Richmond, dont je n'ai pas cessé d'être l'avocat près du cabinet britannique. »

L'archiduchesse mentionna alors la constitution qu'on voulait donner au Mexique et que l'archiduc avait élaborée avec les Mexicains à Miramar. Le roi secoua la tête comme s'il voulait dire : « Bon, mais il faut y aller prudemment ! — Oui, répondit-il vivement, je suis tout à fait de votre avis, mais une constitution doit être très élastique et passer sous silence les choses sujettes à des changements ou à des améliorations. Ceci a été le cas en Belgique. On a eu tort d'avoir fait entrer dans la constitution un tas de choses qui n'auraient jamais dû y entrer. Par exemple les prescriptions détaillées sur la presse, qui auraient dû faire le sujet d'une loi. »

Après cette remarque de son père, l'archiduchesse cita le premier paragraphe de la constitution : « La nation mexicaine est libre, souveraine et indépendante. »

— Très bien, dit le roi.

Ensuite : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi. »

— Ceci s'entend de soi, remarqua-t-il.

Pour la presse il y avait deux versions. La première, plus courte, plus simple et plus énergique, avait l'approbation de Charlotte. Au grand plaisir de sa fille, le roi préféra aussi de beaucoup la première à la seconde.

« Il faut, dit-il, dire sans restriction : la presse est libre, mais avec des lois répressives. Ceci n'est pas une contradiction, car on reconnaît la liberté du bien, mais non celle du mal. »

L'archiduchesse était complètement d'accord.

« Je suis de votre avis, continua le roi, que Maximilien se déclare empereur constitutionnel et qu'il laisse voter la cons-

titution par le congrès national, au lieu de l'octroyer. Il est très bien qu'on s'adapte aussi un peu aux désirs des Mexicains et très naturel qu'on les consulte. Une religion d'État, comme elle est projetée, existe aussi au Brésil, mais il faudra voir ce qu'on pourra faire pour la tolérance des autres cultes. En outre on s'entend à merveille avec l'Église catholique tout comme avec l'Église anglicane. Mais je ne suis point partisan d'une seule Chambre.

L'archiduchesse, intérieurement de l'avis de son père, crut pourtant devoir faire valoir, pour défendre le projet de son mari, l'argument de l'origine de la séparation des deux Chambres en Angleterre. Mais elle se laissa facilement persuader pour le système des deux Chambres.

« Je pense, dit le roi, en reprenant la conversation, qu'un Sénat dans le style du Sénat américain, ferait bien mieux les choses, car celui-ci est vraiment conservateur. Je recommande des organisations provinciales et communales et la création d'une cour supérieure des comptes. Celle-ci exerce un contrôle important sur les ministres auxquels on ne peut payer aucune somme sans un décret muni de la signature du chef d'État. La tendance des ministres est toujours de s'émanciper du souverain, si on n'y prend pas garde. Même en Angleterre il en est ainsi »

L'archiduchesse parla ensuite des inquiétudes et des jugements défavorables qu'éveillait la candidature mexicaine.

« Il en a toujours été ainsi, remarqua le roi ; lorsqu'on m'offrit le trône de la Grèce et ensuite celui de Belgique, tout le monde cria, parce que j'avais une position assez indépendante en Angleterre, qu'on me sacrifiait, que c'était une infamie due à la vanité du ministère. On en parla même au Parlement. En vérité tout commencement est dur. As-tu lu le livre du colonel Huybrechts, *la Campagne de Belgique* (1831)? C'est la pure vérité. Une partie de l'armée me trahit, l'autre s'enfuit. Il y avait un pont près de Malmis, que je ne pus maintenir en mon pouvoir qu'en m'asseyant dessus. Même les sentiments de morale et des convenances étaient très bas. Il fallut tout créer de toutes pièces peu à peu et pour ainsi dire organiser l'esprit national, qui, au début, n'était rien d'autre qu'un esprit d'antagonisme et un désir de se séparer de la Hol-

lande (1). On put triompher de ces difficultés surtout en observant fidèlement la constitution, non seulement en général et d'après son esprit, mais textuellement. »

A ce propos le roi ne put se refuser le plaisir de dire avec quelle sagesse il avait, dans le temps, agi en Belgique. Il dit en outre que les Indiens au Mexique étaient travailleurs, ce qui était très avantageux, tandis que par exemple les Grecs ne l'étaient pas, ce qui sera toujours pour eux l'écueil principal. Le roi trouva aussi très bien qu'on n'accordât pas au Mexique le droit de réunion, droit qu'il déclarait impossible chez un peuple de race latine.

Immédiatement après cet entretien, Gutierrez, venu à Bruxelles, rendit visite à l'archiduchesse. Celle-ci ne put rien lui dire de positif sur sa conversation avec le roi, sinon que celui-ci avait dit que des vaisseaux anglais accompagneraient l'archiduc. Elle employa le pluriel, bien que son père n'eût parlé que d'une frégate. Néanmoins ce maigre succès ravit d'aise Gutierrez, qui trouva ce résultat « suffisant » et même dépassant « toutes ses espérances ». Il fallait laisser « le reste » à l'avenir et se contenter de la réflexion que l'Angleterre avait toujours reconnu ses intérêts.

L'entretien entre le père et la fille continua le jour suivant. Le roi croyait que si le corps de volontaires autrichiens arrivait en même temps que le souverain, l'impression produite serait mauvaise. La présence des troupes françaises suffirait pour protéger son arrivée au Mexique. Trois puissances devaient reconnaître de concert le nouveau gouvernement. La France devrait occuper le pays pendant quelque temps et garantir l'emprunt. Avec cela on pouvait entreprendre la chose.

« Les garanties, dit le roi, sont plutôt illusoire et on ne les obtiendra de l'Angleterre que si elle y voit clairement son intérêt. On peut se fier aux garanties des Anglais, ceci est une bonne qualité, mais c'est aussi pour cela qu'ils n'en sont pas prodigues. Dans le cas du Mexique ce n'est que la peur des États-Unis qui les retient. D'ailleurs la situation de l'Angleterre est changeante à ce sujet et comme elle ne pourra pas, dans un avenir très proche, éviter une guerre, ce serait pour

(1) Depuis le congrès de Vienne jusqu'à la révolution de 1830, la Belgique ne formait qu'un État avec la Hollande.

elle un avantage de se créer un rempart et un point d'appui en Amérique. Si, en attendant, l'Union se reconstituait, ceci ne pourrait se produire avant un certain espace de temps, ce qui donnerait au Mexique assez de marge pour commencer sa vie. Ce qu'il y a de bon dans cette affaire, c'est que rien ne peut nuire à la position de Maximilien. Mais je suis sûr qu'on fera tout pour le faire renoncer. Les méchants ne manqueront pas. Plus il sera indépendant, plus ceci lui sera utile au Mexique. Il est nécessaire que les Mexicains soient convaincus qu'ils ont besoin de lui, mais non lui d'eux et qu'ils considèrent le tout comme un sacrifice de sa part. »

L'archiduchesse Charlotte certifiait à son père que les Mexicains vivaient déjà dans cette idée et qu'on faisait tout pour les y maintenir.

« Enfin, demanda-t-elle, est-ce un malheur pour nous que de quitter l'Autriche? Et le roi de répondre : « En aucun cas ! »

L'archiduchesse parla avec enthousiasme du caractère de Gutierrez, ce que le roi approuva en disant : « Quelle belle chose si on avait une nation d'hommes comme lui ! » Preuve combien le vieux politicien avait, lui aussi, été séduit par les flatteries de cet homme. Finalement même les choses insignifiantes ayant trait à l'empire furent matière à conversation. L'archiduchesse parla de la somme de 3 millions de francs comme liste civile.

« Oui, dit le roi, mais c'est le minimum qu'on puisse exiger et il est plus facile de régler cela au début que plus tard. Peu de charges à la cour, seulement trois ou quatre domestiques. L'empereur Napoléon en a beaucoup trop. Il a été obligé d'en passer par là pour récompenser ceux qui l'avaient servi. »

L'archiduchesse Charlotte parla ensuite du château de Chapultepec, situé près de Mexico, et qu'on pouvait fortifier. « Ce sera fort bien et très avantageux, répondit le roi, ici je ne l'ai pas fait par système, mais je ne puis nier, qu'en beaucoup de cas, où on voulait de moi mille et une décisions qui n'étaient pas de saison, c'eût été utile et tranquillisant si on avait été obligé de me rechercher assez loin. Cela a même souvent évité des difficultés. L'établissement d'une monarchie au Mexique n'est pas non plus contraire à la doctrine de Monroe puisqu'il s'agit d'un État américain. Et si on le regarde du point de vue strictement républicain, comment cette doctrine se concilie-

t-elle avec l'existence du Brésil? Je suis heureux que Maximilien n'ait pas été appelé à gouverner la Pologne. Car le nationalisme des Russes ne le permettrait pas et la Prusse ne rendra jamais ce qu'elle a pris. »

— « La Grèce, dit l'archiduchesse à son père, est venue à la onzième heure, après avoir tâté le pouls au monde entier. Et là il y avait avant tout la question religieuse. »

— « La dynastie aurait bien pu rester catholique, répondit le roi, mais je conviens que les Grecs lui étaient opposés et qu'à ce moment la question était déjà tombée dans le ridicule. »

— « Dois-je aller avec Maximilien au Mexique? demanda l'archiduchesse Charlotte. »

— « C'est ton devoir. Les Français sont fiers de leurs sentiments chevaleresques, quand il s'agit de défendre une femme. Ils en ont fait preuve au plus haut degré vis-à-vis de la reine de Naples à Gaëte (1). En outre certains souvenirs encore vivants dans l'armée française (2), font que tu ne leur es pas étrangère. Ceux qui sont aujourd'hui des officiers supérieurs, se souviennent encore avec plaisir de leur jeunesse. Le nom de ta chère mère, qui était vénérée en France, moi-même qui y étais très connu et auquel on a toujours montré de la bienveillance, ce sont là des avantages pour la position vis-à-vis d'eux et partant aussi pour celle de Maximilien. Jusqu'à présent je n'ai rien entrepris en Angleterre, puisque je ne connaissais pas les vues de l'empereur François-Joseph et ne savais pas jusqu'à quel point vous oseriez avancer. Mais à présent je vais essayer de travailler dans ce sens, et je forme les vœux les plus chaleureux pour le succès de l'entreprise, que je crois noble et méritoire. Je recommande avant tout une bonne administration et de la justice. Ce sont deux choses auxquelles les Mexicains sont le moins habitués et qu'ils estiment le plus. »

(1) Le roi François II de Naples, à la fin de l'année 1860, s'était retiré à Gaëte avec sa femme et les restes de son armée. Là, encerclé par les troupes piémontaises, le 13 février 1861, ayant été trahi, il fut obligé de se rendre. Une flotte française avait protégé Gaëte contre une attaque du côté de la mer et un vaisseau français transporta plus tard le couple royal à Terracine, d'où il put regagner Rome.

(2) Le roi faisait allusion ici à sa seconde femme, la mère de Charlotte, qui était la fille de Louis-Philippe, roi de France.

Ces conversations ne firent qu'ancrer de plus en plus l'archiduchesse dans son opinion. Pleine d'enthousiasme, Charlotte télégraphia à son mari : « Charmée, tout est pour le mieux (1). »

Le roi leur père avait eu la vue troublée par le désir et l'ambition de voir ses enfants dans une position élevée. Le monarque, toujours si sage et si expérimenté, qui, au milieu des tempêtes, avait si heureusement dirigé la Belgique vers la paix et la prospérité, qui avait rendu glorieuse la maison de Cobourg par des alliances sagement fondées et donné à son pays, malgré sa place modeste en Europe, l'influence d'une grande puissance, voyait tout au Mexique à travers les lunettes roses de ses désirs, encourageait plutôt ses enfants et, d'après ce qui a été dit, a eu sa part de tort dans la malheureuse décision de se lancer dans l'aventure du Mexique. L'archiduchesse Charlotte, avec son télégramme, donna une impression tout à fait fautive à son mari. Qu'avait-elle donc obtenu ou entendu de positif de son père, sinon quelques bons conseils et peut-être la possibilité qu'une frégate anglaise les accompagnerait au Mexique? En affirmant à son père que l'empereur François-Joseph était tout à fait d'accord avec eux, ceci n'était juste que sous condition. Et, on le vit bien, lorsque Ferdinand-Maximilien rendit compte à son frère de la lettre qu'il avait écrite le 12 septembre à Napoléon, bien qu'il n'eût reçu encore aucune réponse à ses lettres des 26 et 31 août.

L'archiduc envoya une copie de cette lettre à son frère avec une lettre explicative (2), dans laquelle il lui faisait part que, se basant sur la dernière lettre d'Almonte, il avait voulu de nouveau souligner à Napoléon les points d'où dépendrait sa décision. Il avait passé sous silence la garantie de l'Autriche, exigée par Almonte pour assurer la durée et l'intégrité du nouvel Empire, étant données les difficultés que cet événement pourrait soulever dans le pays. Mais il se permettait la remarque que, si l'Espagne donnait sa garantie, une démarche similaire de la part de l'Autriche ne pourrait nuire en rien, ni à sa politique ni au prestige de la maison impériale et la question de la succession ne pourrait aussi qu'y gagner. Il risqua aussi

(1) Archiduchesse Charlotte à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 14 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

(2) Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'empereur François-Joseph, 10 septembre 1863, brouillon. Vienne, Archives de l'État.

une légère allusion à une garantie de l'emprunt par l'Autriche, garantie qui ne serait sans doute que nominale, après la garantie de la France et de l'Angleterre. L'archiduc mentionna enfin le voyage de son épouse à Bruxelles qui permettait de ne pas perdre tout espoir dans la réalisation du but proposé.

De Vienne, François-Joseph (1) répondit par courrier et personnellement à cette lettre et au brouillon de la lettre à Napoléon. Il disait qu'il ne pouvait que le féliciter sur l'intention de reparler à Napoléon des conditions stipulées, surtout à cause des décisions à prendre après la prochaine arrivée à Miramar de la députation des notables du Mexique. Mais il désirerait que l'attitude de l'Autriche dans cette question soit précisée dans toute son importance. « C'est pour cela, disait la lettre, qu'il est nécessaire de ne point passer sous silence, dans la lettre à Napoléon, le fait que l'Autriche ne pourrait en aucun cas prendre part à la garantie pour la monarchie à fonder ou pour l'intégrité de ce pays. Vous connaissez, mon cher, depuis longtemps, mes opinions et mes décisions à ce point de vue et savez que je ne pourrai jamais me résoudre ni à prendre à mon compte ni à faire supporter par mon peuple une garantie, qui pourrait, le cas échéant, l'Autriche ne possédant pas les moyens pour des entreprises outre mer, ne pas être réalisée avec l'énergie due à la position et à la dignité de l'Autriche. Il faudrait donc souligner énergiquement ce point dans la lettre à Napoléon. Vous agiriez selon mes désirs en ne laissant subsister aucun doute, vis-à-vis de l'empereur des Français, comme vis-à-vis d'Almonde, sur l'emprunt à négocier pour le Mexique et la garantie éventuelle de mes États. L'Autriche ne pourra jamais garantir un tel emprunt. Sans parler des doutes sérieux que ce point soulèverait sans cela, une telle charge devrait en tous les cas être le sujet d'une proposition à soumettre à la Chambre. Étant donnée l'opinion publique, que vous ne pouvez pas ignorer, on pourrait, en cette occasion, éviter des discussions et des débats désagréables à la Chambre, dont le résultat serait plus que douteux. En ce qui concerne votre lettre à Napoléon, je crois encore devoir remarquer que je trouverais

(1) Empereur François-Joseph à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 16 septembre 1863, original. Vienne, Archives de l'État.

utile, si vous vouliez bien, à cette occasion, souligner encore une fois et expressément votre volonté très arrêtée de vous tenir aux conditions fixées dès le début à l'acceptation de la couronne. »

François-Joseph approuva le projet soumis par son frère à propos de la fondation d'un corps de volontaires autrichiens, et entra ensuite dans quelques détails concernant ce corps.

L'archiduc Ferdinand-Maximilien n'avait pas attendu la réponse de son frère pour envoyer sa lettre à Napoléon. Lorsqu'il la reçut, il répondit à l'empereur François-Joseph qu'il enverrait de suite une nouvelle lettre à Napoléon contenant les modifications désirées (1).

Hidalgo avait entre temps remis à l'empereur à Biarritz la lettre de l'archiduc, datée du 26 août, le projet d'une constitution pour le Mexique et enfin la lettre que De Pont lui avait écrite le 12 septembre et qui était destinée à être lue par Napoléon. Le lendemain Napoléon convoqua Hidalgo dans son cabinet de travail où on examina, ensemble avec l'impératrice, le projet de la constitution et délibéra pendant deux heures et demie sur la portée de certains articles qui, comme le disait Hidalgo (2), liaient trop les mains au nouveau monarque. Napoléon voyait avant tout un danger dans le fait qu'on ne voulait avoir qu'une Chambre et les stipulations sur le droit de vote lui semblaient douteuses. L'empereur et l'impératrice s'étaient déjà occupés toute la journée de la question mexicaine, lorsque Hidalgo leur annonça que Arrangoiz venait d'arriver de Londres avec les nouvelles les plus récentes sur l'attitude de l'Angleterre. Napoléon lui accorda tout de suite une audience pour le lendemain à 10 heures. L'impératrice, à qui Hidalgo avait demandé quand elle voulait recevoir Arrangoiz, répondit qu'Hidalgo devait le lui présenter sur la plage au moment du concert. Et en effet Eugénie s'entretint publiquement pendant plus d'une heure avec le Mexicain. Ensuite il fut invité à dîner, suivi encore d'une conversation de deux heures.

Hidalgo mentionnait tous ces détails en remarquant avec

(1) Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'empereur François-Joseph, 22 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

(2) Hidalgo au baron De Pont, 20 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

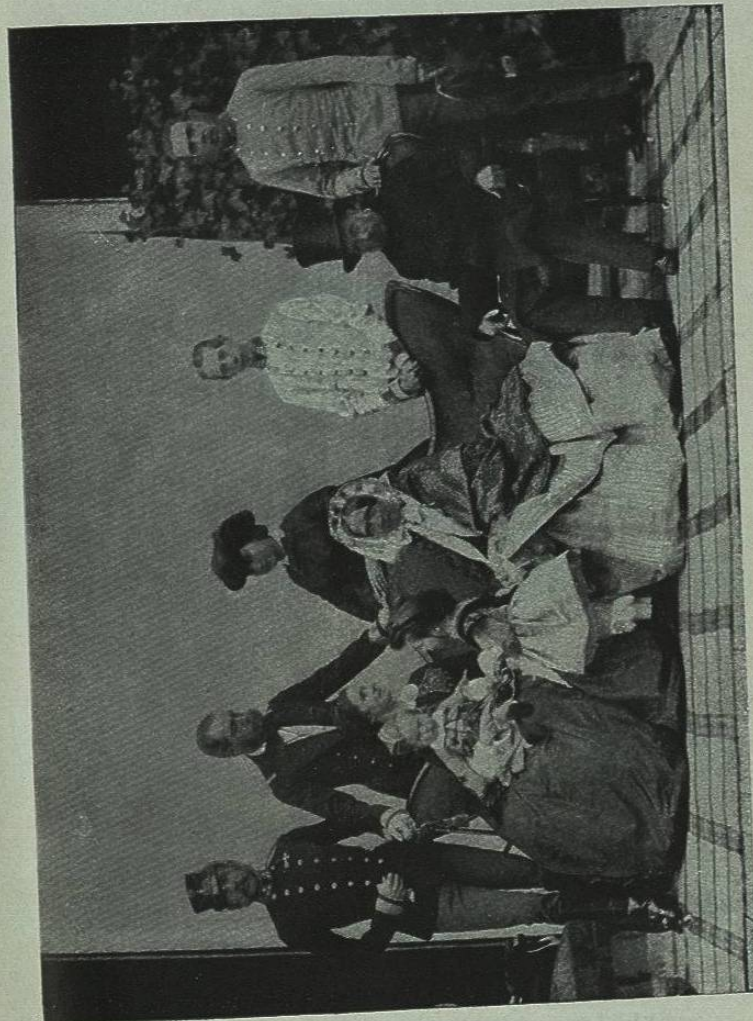
raison qu'on pouvait par là juger de l'intérêt énorme que le couple impérial apportait à la question mexicaine. « Je suis, écrivit-il une fois, tout à fait confus de la bonté de Leurs Majestés, quand il s'agit du Mexique. »

Arrangoiz, s'il avait été franc, n'aurait dû rapporter, sur l'opinion en Angleterre, que des nouvelles peu favorables à la monarchie à fonder au Mexique. Mais soit au couple impérial, soit à l'archiduc par écrit, Arrangoiz ne rapporta de son voyage à Londres que ce qu'on aimait à entendre.

Arrangoiz appartenait au cercle des émigrés monarchistes. Il était même très clérical et même ultramontain et partant un ennemi mortel de Juarez. Il attendait de la monarchie et de Maximilien un revirement dans le sens clérical et c'est pour cela qu'il était devenu un partisan de l'idée monarchiste. On ne pouvait donc pas s'attendre à des rapports authentiques de la part d'un tel homme. En outre Hidalgo veillait à ce qu'aucun juge objectif n'approchât du couple impérial français.

Napoléon répondit alors à la dernière lettre de l'archiduc. « Dans le but que nous nous sommes proposé, il faut d'abord pacifier le Mexique par des opérations militaires bien combinées et réunir autour du nouveau gouvernement tous les hommes honorables en évitant toute mesure réactionnaire. La proclamation du général Forey a, d'après mes rapports, pleinement satisfait le pays, il ne faut donc pas s'écarter des bases qu'elle contenait. Une fois le pays pacifié physiquement et moralement, le gouvernement de Votre Altesse Impériale sera reconnu par tout le monde et une garantie, difficile à obtenir des puissances maritimes, n'ajouterait guère à sa stabilité. Les États-Unis savent bien que le nouvel établissement à Mexico étant l'œuvre de la France, ils ne pourront l'attaquer sans nous avoir immédiatement pour ennemis. Les plus grandes maisons de Londres et de Paris s'occupent conjointement avec mon ministre des Finances de la question de l'emprunt, et je ne doute pas qu'il ne réussisse dès qu'un gouvernement stable sera établi.

« Quant aux troupes auxiliaires à former pour le Mexique, je crois que ce qu'il y aurait de mieux à faire, serait de céder pour dix ans à Votre Altesse Impériale la légion étrangère et d'ouvrir partout pour elle des bureaux d'enrôlement. De cette manière, le noyau et les cadres seraient tous formés et l'effectif pourrait s'élever facilement au chiffre que vous voudriez et



LA FAMILLE IMPÉRIALE D'AUTRICHE

Debout, de gauche à droite : l'Empereur François-Joseph, l'Archiduchesse Charlotte et les Archiduchesses Maximilienne, Louise-Victoire, Charles-Louis.  
Assis : l'Impératrice Elisabeth avec le prince héritier Rudolf et l'Archiduchesse Gisèle, l'Archiduchesse Sophie et l'Archiduc François-Charles.

A Sa Majesté  
L'Empereur des Français

Sire

Les chances qui, avec le bien-être appuie

Je suis avec les soutiens de la plus haute  
considération

Sire  
de Votre Majesté Impériale

Château de St. Germain,

le 9 février  
1862.

Le très dévoué  
serviteur et cousin

Ferdinand Maximilien  
Archiduc d'Autriche

FAC-SIMILÉ DU DÉBUT ET DE LA FIN DU BROUILLON  
AUTOGRAPHE D'UNE LETTRE DE L'ARCHIDUC  
A NAPOLEON III.

(Réduit de moitié.)

Votre Altesse Impériale n'aurait pas l'air de venir au Mexique avec une force étrangère à Vous (1). »

Les dernières nouvelles du Mexique avaient, surtout au point de vue du développement politique, éveillé des doutes chez Napoléon. Il ambitionnait d'être un empereur libéral et ce n'était point de son goût si la régence à Mexico qui, comme tout le monde le savait, devait son pouvoir à l'empereur des Français, accusait des tendances d'absolutisme. Or, toutes les nouvelles constataient qu'Almonte et l'évêque, qui étaient dans la régence, avaient de telles tendances. Le couple impérial fit donc un jour appeler Hidalgo et, après une délibération de deux heures sur la situation, on résolut qu'Hidalgo devait convoquer les Mexicains, vivant à Paris, et leur dire de faire comprendre à leurs amis à Mexico que la cour française désirait qu'on procédât d'après des méthodes libérales et pacifiques (2).

La situation au Mexique, sous la régence, était tout spécialement mise en lumière par une lettre du général Forey, arrivée en même temps. Il s'y plaignait d'Almonte, toujours enclin à se laisser entraîner à prendre des mesures regrettables. Ainsi on avait pris des décisions à propos des biens de l'Église qui étaient en contradiction directe avec les promesses faites par Forey. Forey ne croyait pas que le nouveau gouvernement puisse se maintenir, s'il refusait de reconnaître les propriétés acquises légalement par l'achat de biens nationaux (biens de l'Église). Le général proposa donc à la régence de publier une déclaration et de nommer une commission chargée de légaliser les achats conformes à la loi et de déclarer les autres nuls et nonavenus.

Mais la majorité cléricale du gouvernement, surtout Almonte et l'évêque, déclara que cette question avait été soumise à la décision de Rome et que l'archevêque Labastida rapporterait sans doute la solution lors de son arrivée prochaine.

Forey était très mécontent de la réponse des chefs du parti au pouvoir, parti en réalité bien plus réactionnaire qu'il ne le montrait. Forey écrivit à Napoléon qu'il voyait avec regret

(1) Napoléon à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Biarritz, 14 septembre 1863, original. Vienne, Archives de l'État.

(2) Hidalgo à De Pont, 22 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.